



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Cathy Clerbaux, *Présidente* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Alain Wiard, Anne Depuydt, Cécile Van Hecke, Tristan Roberti, Jean-Manuel Cisey, Benoît Thielemans, Jan Verbeke, *Échevin(e)s* ;
José Stienlet, Philippe Desprez, Martine Payfa, Véronique Wyffels, Guillebert de Fauconval, Jean-Marie Vercauteren, Didier Charpentier, Jos Bertrand, Martine Spitaels, Michel Kutendakana, David Leisterh, Michel Colson, Anne Spaak-Jeanmart, Hugo Périlleux-Sanchez, Dominique Buyens, Sandra Ferretti, Odile Bury, Roland Maekelbergh, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Séance du 19.06.18

#Objet : Modification du cadre du personnel administratif technique et ouvrier.#

Séance publique

Le Conseil communal,

Vu sa délibération du 01 avril 1996 arrêtant le cadre statutaire et contractuel du personnel administratif, technique et ouvrier en application de la Charte Sociale datée du 28 avril 1994 portant harmonisation du statut administratif et révision générale des barèmes du personnel des pouvoirs locaux et régionaux de la Région de Bruxelles-Capitale ;

Vu l'arrêté du Ministre-Président du Gouvernement de Bruxelles-Capitale en date du 30 avril 1996 approuvant la dite délibération du 01 avril 1996 ;

Vu les délibérations des 30 juin 1998, 23.03.1999, 20.06.2000, 13.12.2000, 26.06.2001, 16.10.2001, 30.10.2002, 19.06.2003, 23.10.2003, 18.11.2003, 16.10.2007, du 17.09.2009, du 24.05.2011, du 19.02.2013 et du 20.12.2016 modifiant le cadre du personnel administratif, technique et ouvrier ;

CADRE STATUTAIRE

Cadre Supérieur :

Considérant qu'à ce jour seuls deux postes de chefs de division A5 sont prévus au cadre ;

Considérant qu'il conviendrait de permettre à l'ensemble des membres du comité de direction de pouvoir prétendre à cette promotion ;

Considérant qu'il conviendrait dès lors de créer 4 postes supplémentaires ;

Département des Travaux Publics

Urbanisme

Considérant la charge de travail confiée à la cellule urbanisme ;

Considérant que cette charge ne permet pas d'absorber des dossier impromptus ou supplémentaires (pour exemple le PPAS du quartier des Archiducs) ;

Considérant qu'il serait nécessaire de renforcer l'équipe en place par le recrutement d'un secrétaire technique Niveau B ;

Département Culture- Enseignement

Service de l'Enseignement:

Considérant que le service souhaite apporter une aide au développement numérique des écoles ;

Considérant que l'expérience a été tentée dans le cadre du recrutement d'un enseignant dédié à cette mission durant deux ans ;

Considérant que les résultats de cette expérience et le développement des projets en cours motivent la demande d'un renfort via le recrutement d'un secrétaire administratif Niveau B ;

Considérant que les subsides octroyés par la communauté Wallonie-Bruxelles dans le cadre du soutien administratif aux direction d'école permettent le recrutement de 5 assistants administratifs Niveau C affectés aux tâches de secrétariat ;

Considérant que le cadre ne comporte que 5 de ces emplois et qu'il convient d'en ajouter un ;

Département des Affaires générales

Contrôle interne:

Considérant qu'à ce jour aucun poste n'est dédié à cette mission ;

Considérant que le contrôle interne est imposé aux communes par la NLC et qu'il convient de mettre en œuvre sa réalisation ;

Considérant que le poste pourrait être confié à un secrétaire d'administration Niveau A ;

Considérant que ce dossier a pour but de faire correspondre le cadre aux besoins idéaux des services ;

Considérant que l'octroi de ces postes ne pourra se faire qu'en respectant le plan d'accompagnement et les disponibilités budgétaires ;

Considérant que ce point a été débattu lors de la réunion du Comité d'accompagnement en date du 4/06/2018 ;

Vu le protocole établi en réunion du comité particulier de négociation du 05/06/2018;

DECIDE

D'adopter les modifications de cadre suivantes :

CADRE STATUTAIRE

Cadre Supérieur

- Créer 4 postes supplémentaires de chefs de divisions A5 dédiés aux membres du Comité de direction

Département des Travaux Publics

Urbanisme:

- Créer un poste de secrétaire technique Niveau B

Département Culture - Enseignement

Service Enseignement:

- Créer un poste de secrétaire administratif Niveau B (chargé du développement numérique au sein des écoles et académies)

- créer un poste d'assistant administratif Niveau C (secrétariat d'école)

Département des Affaires Générales

Contrôle Interne

- Créer un poste de secrétaire d'administration Niveau A

Le Conseil approuve le projet de délibération.

27 votants : 15 votes positifs, 12 abstentions.

Abstentions : Philippe Desprez, Martine Payfa, Véronique Wyffels, Jean-Marie Vercauteren, Didier Charpentier, Jos Bertrand, Martine Spitaels, Michel Kutendakana, Michel Colson, Anne Spaak-Jeanmart, Dominique Buyens, Sandra Ferretti.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cathy Clerbaux

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 20 juin 2018

Le Secrétaire communal,

Le Bourgmestre,

Etienne Tihon

Olivier Deleuze